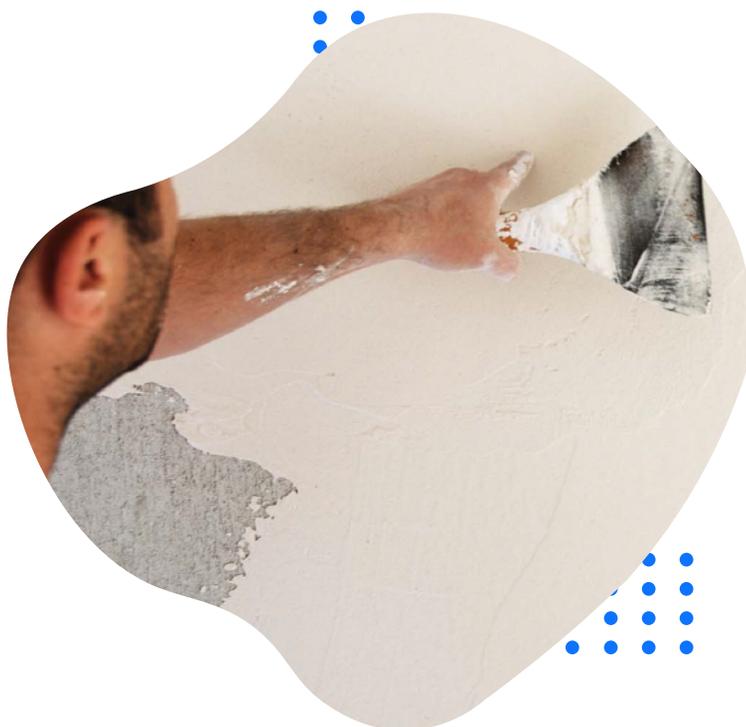


Mention complémentaire Plaquiste



Objectif

Le (la) titulaire de cette mention complémentaire monte des éléments préfabriqués comme le Placoplâtre. Il (elle) intervient directement après l'achèvement du gros œuvre. Il (elle) prépare les emplacements de gaines et autres réservations, et effectue de petits travaux de menuiserie. À partir des données techniques, il (elle) met en place des produits d'isolation thermique, acoustique et de protection au feu.

Prérequis

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

Durée

1 an

420H de présentiel en centre (12 semaines/an)
adaptable, présentiel – distanciel, à la durée du parcours

Possibilité d'aménagement de l'emploi du temps suivant le profil de l'apprenant(e).

Modalités d'alternance

Formation en alternance : périodes en centre de formation et en entreprise

Contenu

EPI – Réalisation et technologie

ETI – Analyse d'un dossier et rédaction d'un mémoire

Modalités d'évaluation examen

Ecrit et/ou Oral

Contrôle en Cours de Formation (CCF) et/ou examen ponctuel en fin de cycle de formation

Poursuite d'études

Brevet Professionnel (BP) Peintre Applicateur de Revêtements
- Diplôme de niveau 4

Lieu de la formation

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Antenne du Tarn – Site de Cunac

112 Route des Templiers CS 22340 – 81020 ALBI – CEDEX 09

Tarifs

7000€ (coût OPCO 1 AN base 2019)

- Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage
- Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : 17 € de l'heure (*proposition d'un parcours personnalisé*)

Contacts

Formation par apprentissage :

05.63.48.43.60

cfa@cm-tarn.fr

Formation Professionnelle Continue :

05.63.48.43.63

formation@cm-tarn.fr

Accessibilité handicap

Formation par apprentissage :

Cécile LEO - 05.63.48.43.60

Formation Professionnelle Continue :

Sophie RAFFAELLI - 05.63.48.43.63

www.cm-tarn.fr

